

## GAZETTE DE VARSOVIE

VENDREDI 30. MARS 1792.

*Varsovie le 30 Mars 1792.*

Les feuilles périodiques ont coutume de nous annoncer la mort des personnes qui souvent ne doivent leur célérité; qu'au hazard de la naissance, ou à l'aveuglement de la fortune; je souhaiterais que le public n'ignorât pas la perte qu'il vient de faire dans la sœur Mariane Griwald, qui est morte avant-hier à l'hôpital de l'enfant Jesus; & que les regrets des honnêtes gens honorassent du moins sa tombe. La sœur Mariane Griwald mourut à l'âge de 71. ans, dont elle en consacra 50, au service des hopitaux dans le couvent des sœurs de la charité; elle vint ici avec le pere Bodouin, missionnaire & fondateur de l'hôpital de l'enfant Jesus, où elle soigna les orphelins & les malades jusqu'à sa mort. La tranquillité, la joye, la patience furent les compagnes inséparables de ses services de charité; elle étoit surtout connue aux pauvres & aux malheureux, auxquels elle ne refusa jamais ses consolations & son assistance. Aucun espoir de récompense temporelle, ou de de quelque aisance, ne l'engagea à entrer dans cet état de servitude chrétienne, la charité fut le seul motif qui l'a détermina à s'y soumettre. J'ai vu avec attendrissement non seulement les personnes qui sont reçues dans cet hôpital, mais même des étrangers auxquelles les vertus de cette sœur étoient bien connues, arroser de leurs larmes ses précieux restes.

## AUTRICHE.

*Vienne le 7. mars.* MM. les aides-de camp Lamberti & Rollin, ont été élevés au grade de généraux-majors; & les appointements de M. de Schloisnig, secrétaire de cabinet, ont été augmenté de 4000 flor. C'est ainsi que le roi a récompensé tous ceux qui lui avaient été attachés lorsqu'il n'étoit encore qu'archiduc, — Les états de Brabant ont présenté deux jours avant la mort de l'empereur, un projet d'accommodement, qui paraît assez acceptable; ce qui fait croire que l'ordre pourrait bien rénaître dans cette province. — Malgré la douleur profonde que causa à l'impératrice la mort inopinée de son auguste époux, cette princesse conserva si bien sa présence d'esprit, qu'elle fit appeler aussitôt l'archiduc François & lui dit: *mon cher fils, nous avons perdu ce que nous avons de plus cher au monde; mais calmez vos sens, recevez & conservez précieusement ces papiers de votre pere que je vous remets, il y en a parmi eux, plusieurs desquels dépend peut-être le bonheur des peuples.*

Il est arrivé coup sur coup, deux couriers de Venise dans cette ville; le premier annonçait qu'il étoit question d'attenter à la vie de feu l'empereur & que le jour étoit pris pour empoisonner ce prince. Le second étoit porteur d'une dépêche par laquelle on mandait, que ce crime affreux ayant dû être consommé, il ne restait plus que d'administrer à l'auguste chef de l'empire, les contrepoisons que l'on indiquait. Cette nouvelle qui se trouve dans une

feuille allemande qui est généralement estimée, ne mériterait peut-être aucune confiance, si elle n'étoit confirmée par une lettre de Bruxelles, que nous avons inserée au N<sup>ro</sup> XLIX. de notre feuille.

*Extrait d'une lettre de Vienne, du 17 mars.*

La Diète de Hongrie s'assemblera le 20 mai & le couronnement de François, aura lieu le 16 du mois suivant. — Le comte François Zichi, se trouvant hier à l'audience du roi, Sa Majesté lui demanda, quelle sensation avait fait en Hongrie la triste nouvelle de la mort de l'empereur? Le comte Zichi tira de sa poche une lettre qu'il avait reçue d'un de ses amis de Hongrie, & la donna à lire au roi; on y remarquait les expressions suivantes: *Tout le monde a été vivement affecté ici, de la mort de l'empereur Léopold; c'étoit le premier roi de la maison d'Autriche qui ne nous avait pas fait du mal & qui au contraire nous avait fait beaucoup de bien.* Le roi dit en rendant cette lettre au Comte: *c'est le plus bel éloge que les Hongrois pouvaient faire de mon pere; je ferai en sorte qu'ils en puissent dire un jour, autant de moi.*

Le prince de Lichtenstein a reçu, à ce que l'on prétend, de l'empereur défunt un présent de 400,000 flor. de Pol. quelques jours avant la mort de ce prince. — On dit que le chancelier, prince de Kaunitz a déclaré au nom du roi, au général-major de Bischofswerder, que S. M. se flattait, que le roi de Prusse persisterait à avoir pour elle les mêmes sentiments d'amitié, qu'elle avait constamment témoignés à feu l'empereur son pere.

## RUSSIE.

*Petersbourg le 7 mars.* L'Impératrice voulant témoigner sa satisfaction à Mr. Besborodko pour les services qu'il lui a rendus, l'a décoré de l'ordre de St. André, & lui a donné une somme de 50,000 roubles. — Mr. Samuluff a également reçu les marques de cet ordre & un présent de 30,000 roubles. — Madame la maréchale Branicka, a eu un entretien secret avec l'Impératrice, qui a duré plusieurs heures de suite. — Le fils du comte d'Esterhazy a été élevé au grade d'enseigne de la garde à cheval.

## TURQUIE.

*Lettre écrite de Jassy en date du 14 fevrier.*

Je puis enfin vous communiquer aujourd'hui les articles du traité de paix entre la Russie & la Porte, qui a été conclu à Jassy le 9 janvier. Ils sont de la teneur suivante:

- 1.<sup>o</sup> ) Il y aura à commencer de ce jour, une paix stable & inaltérable entre l'empire de Russie & l'empire d'Ottoman.
- 2.<sup>o</sup> ) On renouvelle, confirme & ratifie par le présent traité, tous les anciens traités qui avaient été faits avant la rupture qui a occasionné la guerre entre la Russie & la Porte.
- 3.<sup>o</sup> ) Le Dniester séparera dans la suite les empires de

Russie & de Turquie, & leur servira de bornes pour toujours & à jamais. Tout le pays qui est situé sur la rive droite de ce fleuve & qui a été conquis dans le cours de cette guerre, par les armées de Russie, seront rendus à la Porte, comme faisant partie de son territoire.

4.<sup>o</sup>) Les deux principautés de Moldavie & de Valachie, jouiront dorénavant de leur anciennes prérogatives & privilèges, tant par rapport à la religion qu'en matière de police, & elles y seront réintégrées sans délai ni retard. — Les habitans de ces deux provinces, ayant beaucoup souffert dans la présente guerre, seront exemptés pendant deux années consécutives, de tout tribut, & ne seront assujettis par leurs princes à aucune taxe extraordinaire. Ceux d'entre eux qui voudront émigrer, auront la liberté de vendre leurs biens à tout acheteur qui se présentera.

5.<sup>o</sup>) La tranquillité de la Grufinie qui n'a pu jusqu'à présent être rétablie, sera assurée par cette paix.

6.<sup>o</sup>) La Porte sera responsable envers l'empire de Russie, de toute atteinte à sa tranquillité & à sa sûreté du côté du mont Caucase.

7.<sup>o</sup>) La Porte s'oblige par les 5, 6 & 7.<sup>eme</sup> articles du présent traité, à dédommager la Russie de toutes les pertes & dommages qui pourront être causés à cet empire, tant par terre que par mer, par les sujets de la porte.

8.<sup>o</sup>) Tous les prisonniers Russes, Grecs, Allemands, Moldaviens & Polonais, seront remis en liberté par la Porte en quelque lieu de son empire qu'ils se trouvent; & cela en vertu du présent traité.

9.<sup>o</sup>) Aussitôt après la signature du présent traité, les deux parties belligérantes, s'obligent à faire cesser les hostilités & à donner des ordres en conséquence aux commandans de leurs troupes respectives & des différens corps armés.

10.<sup>o</sup>) Les deux parties contractantes s'enverront réciproquement en témoignage de la conclusion de la paix, des Ambassadeurs. La Russie enverra à cet effet, un Ambassadeur à Constantinople, & la Porte en enverra un de son côté, à la cour de Peterbourg.

11.<sup>o</sup>) Le territoire Ottoman sera évacué avant le 15 may, tant par les troupes de terre, que par l'armée navale de Russie.

12.<sup>o</sup>) La ratification du Comte de Besborodko & celle du Grand-Vizir seront échangées dans quinze jours, & celles des souverains respectives 5 semaines après leurs signatures.

*Etrait d'une lettre de Moldavie en date du du 28. févr.*

On a donné ici un feu d'artifice, le 18 de ce mois, qui a été si brillant, que nous n'en avons pas encore vu de tel dans nos environs. Le bruit qu'il a fait, a été si violent, que presque toutes les fenêtres en ont été brisées. Les Turcs n'ont vu ce spectacle qu'avec le plus grand étonnement. Il y a eu ensuite soupé chez le comte Bosborodko & le Reis-Effendi y a distribué les présents que le Grand Seigneur a faits aux ministres du congrès. Le comte de Bosborodko a reçu pour sa part, des brillants qu'on évalue à 100,000 rubles. — Mr. le comte Potocki, ex-général d'artillerie en Pologne, a établi à Nicolaiowa sur le Bog, un maison de commerce considérable; il est en société avec Mr. le comte Bosborodko & le général de Witt. Le premier contrat qui a été fait, roule sur une fourniture de 50,000 boissaux de froment. L'emplacement que cette société a choisi, est très avantageux pour le commerce, vu la largeur & la profondeur de la reviere dans cet endroit, & sur tout la proximité du Liman, qui comme on fait, est navigable pour les vaisseaux. On ajoute, que le même Comte Potocki a reçu de l'impératrice la permission d'avoir six vaisseaux en mer, sous le pavillon de Russie. — Nos troupes ont commencées à décamper d'Ismaïlow; elles marchent en trois colonnes pour retourner en Russie.

Stockholm, le 8 fevrier. Sa Majesté a prononcé le 24 fevrier le discours suivant à l'occasion de la cloture de la Diète.

MESSIEURS ET BONS AMIS SUEDOIS!

Je n'ai pas hésité à vous dire, lors de l'ouverture de la Diète qui se termine aujourd'hui si heureusement, que je ne balançais pas à vous convoquer dans un tems où l'esprit de vertige ébranle presque tous les Etats, & que je me reposais sur votre dévoûment & sur la générosité de la nation, pour délibérer à l'ombre de la tranquillité & de la concorde, sur les affaires qui ont motivé votre convocation. Mon espoir vient d'être rempli, & après avoir prouvé pendant les troubles de la guerre, que vous êtes les descendants de ce peuple dont la valeur ébranlait jadis ou soutenait les trônes, vous avez donné à vos contemporains, dans le calme de la paix, un exemple plus mémorable encore de la prudence & de l'accord, avec lesquels un peuple puissant & sage est capable de discuter, & de décréter les différens projets qui tendent au bonheur de l'Etat, & sur lesquels il est consulté par le chef de la nation. Cet exemple est d'autant plus frappant, que vous êtes les seuls qui l'avez donné, & que vous justifiés par là même, la confiance que j'ai en vous; c'est par votre union que vous consolidez le bonheur & la tranquillité de l'Etat, que vous justifiez la considération & l'estime que votre bravoure vous a méritées.

Si en ma qualité de premier citoyen, de citoyen qui n'a d'autre intérêt que celui de l'Etat, je dois vous adresser au nom de la patrie des remerciemens qui répondent à l'importance de nos services: je dois à plus forte raison vous exprimer les sentimens dont je suis pénétré, pour les témoignages d'amour que vous m'avez donnés, ainsi qu'à mon fils pendant le cours de cette Diète. Et quelles traces profondes n'ont pas dû laisser dans le coeur de ce jeune prince son amour, son respect, sa confiance, pour un peuple qui dès l'aurore de ses jours, lui donne de marques aussi sensibles de son attachement. Vous l'avez vu suivre vos séances, vous l'avez vu se former sous ma direction à l'exercice de l'importante fonction à laquelle la Providence l'appelle. J'ai tâché de l'accoutumer de bonne heure au maniment des affaires importantes qui lui seront un jour confiées; je lui ai inspiré dès le berceau les sentimens d'amour, qu'il doit avoir pour un peuple sur lequel il est destiné à régner; je me suis fait un devoir de lui inculquer la nécessité de cherir ses loix & de respecter sa liberté. Vous avez prévenu mes desirs, vous avez anticipé en quelque sorte sur l'avenir; vous avez hâtez l'époque où vous desirez me voir reproduit par mon fils, dans des descendants propres à affermir le trône & à assurer l'état de la famille royale. Quels sentimens d'amour une pareille conduite ne m'aurait-elle pas inspiré pour vous, si mon coeur n'en était plein?

Mes bons Suédois & amis, vous allez retourner dans vos foyers pour y reprendre vos occupations à l'ombre de la paix, & pour communiquer à vos familles & à vos concitoyens, la satisfaction dont vous jouissez, après avoir contribué de toute votre pouvoir, par vos soins & par votre intégrité, au bien général & au maintien de la puissance du royaume. De mon côté, je vais veiller à votre bonheur, à celui de la patrie, je m'occuperai des progrès de l'agriculture & de l'extension à procurer à notre commerce & à l'industrie nationale; je m'appliquerai à faire respecter les loix & la religion; je surveillerai l'administration de la justice;

j'augmenterai nos moyens de défenses en exerçant les troupes & en mettant la flotte sur un pied respectable ; en un mot, je vais remplir les devoirs que m'imposent ma vocation & mon état, & sur tout l'amour & la reconnaissance que m'inspire pour vous, l'attachement & la fidélité que vous m'avez témoignées.

Ces devoirs sont assidus & ne finiront qu'avec la vie. Mais lorsque c'est envers un peuple chéri qu'on les remplit, ils cessent d'être onéreux. Guidé par l'honneur & par mon zèle, je m'appliquerai constamment à les remplir, pour vous témoigner ma reconnaissance, & pouvoir me conserver les sentimens dans lesquels vous allez quitter cette Chambre.

C'est avec les mêmes sentimens que j'ajourne la session, & que je vous verrai réparaître devant mon trône, lorsque les circonstances exigeront que je convoque une nouvelle assemblée des Etats. Je souhaite que le Tout-puissant veille sur vous dans votre route, & je vous assure tous en général & un chacun en particulier, de ma bienveillance royale.

#### P R U S S E.

*Extrait d'une lettre de Berlin du 19 Mars.*

On croit observer que le chargé d'affaires de France, qui réside ici depuis quelques jours, est aujourd'hui traité avec un peu plus de considération, que ci-devant. Les dispositions que le nouveau Roi de Hongrie manifeste déjà bien clairement, doivent être la cause de ce changement. Ce jeune prince adopte, à ce qu'on prétend, le système de son oncle Joseph. L'union la plus intime avec la Russie & la plus redoutable pour l'Europe, en est la base à travers les politesses qu'il fait à Mr. de Bischofswerder, on croit voir percer, qu'il ne donne pas à cette mission toute l'importance dont on se flattait à Berlin, & qu'elle n'aurait pas manqué d'avoir sous le regne de Léopold. Si François II. persiste dans ces dispositions, notre cour pourrait bien se voir forcée à abandonner la cause du Roi des Français, & à chercher comme jadis dans une grande ligue de plusieurs puissances du second rang, une sauvegarde contre la prépondérance de l'Autriche alliée avec la Russie. — On prétend que M. de Buchholz se prépare à venir reprendre son ancien poste à Varsovie.

#### A L L E M A G N E.

*Coblence le 5 mars.* La saison étant actuellement favorable & les chemins praticables, l'électeur a fait signifier aux gardes du corps des émigrés, qu'ils aient à exécuter à la lettre, son ordonnance & à évacuer au plutôt ses états.

*Lettre de Coblence en date du 6 mars.*

La nouvelle que nous reçûmes hier de la maladie de l'empereur, a été aujourd'hui suivie de celle de sa mort. L'Electeur était à table avec les princes Français, lorsqu'on la lui annonça ; il se hâta de dîner & partit aussitôt après, pour Bonn, pour se concerter avec l'Electeur de Cologne, sur les mesures à prendre dans ces malheureuses circonstances. On a remarqué que ce funeste événement a répandu la consternation parmi les émigrés, dont il dérange absolument les projets.

Le prince de Hohenlohe fait lever des recrues publiquement, au son du tambour, dans son baillage de Greningen, pour le compte des émigrés. Les nouveaux enrôlés reçoivent chacun 200 fls. d'engagement ; & l'on ne prend pas garde à la taille.

On dit qu'un corps d'émigrés sera mis en quartier dans le même baillage, & que le prince de Hohenlohe les

conduira lui même au combat, lorsque la France épuisée par l'anarchie & accablée sous le grand nombre des pouvoirs partiels, ne présentera plus qu'une conquête facile.

Les princes Français ont notifié à tous les chevaliers de St. Louis, qui ont reçu la croix depuis la révolution, de la remettre, chacun dans leurs bureaux de guerre respectifs.

#### H O L L A N D E.

*Amsterdam le 13. mars.* On assure que deux princes puissants s'occupent efficacement des moyens de rapprocher les partis qui ont divisé & divisent encore la république. On espère qu'il résultera de leur intervention, l'oubli du passé & une amnistie générale ; & pour établir plus solidement le nouvel ordre de choses auquel cette entremise donnera lieu, on réintégrera les magistrats dans leurs anciens privilèges, en les associant à l'administration publique, dont ils sont en quelque sorte exclus. Ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'on a déjà commencé à se relâcher de la sévérité dont on avait usé envers nos émigrés.

*Amsterdam le 15 mars.* Des lettres de Paris du 5, mandent, qu'on a reçu la nouvelle de l'arrivée du premier transport de troupes à St. Domingue ; & que leur présence seule a répandu la terreur parmi les rebelles.

#### A N G L E T E R R E.

*Londres le 6 mars.* Le médecin Wallis, est parti, il y a quelques jours, avec son fils pour Lisbonne, pour tenter la guérison de la reine de Portugal, dont la phrénésie paraît incurable. Le ministre de Portugal lui a promis une récompense de 20,000 liv. st. & s'est engagé à lui rembourser les frais du voyage ; mais on assure que ce médecin généreux n'en a voulu accepter que 10,000 Liv. st. On dit, que d'après les symptômes & les causes de cette maladie, il a dû déclarer, qu'il ne lui restait pas beaucoup d'espoir de guérir la reine. Le succès de la méthode que ce médecin a adoptée pour guérir cette maladie dépendant presque entièrement de la conduite qu'il tient avec le malade, il est à craindre, que son ignorance de la langue du pays & les scrupules de la reine, ne mettent de nouveaux obstacles à son rétablissement. — Des lettres récentes de Lisbonne mandent, que la maladie de la reine a tellement empiré, que l'on a été obligé de matelasser les murs de son appartement, de crainte qu'elle ne se donnât quelque contusion à la tête, & que l'on a fait fermer les portes de son palais pour que les haut cris qu'elle pousse, ne fussent pas entendus du peuple. — Le Paquebot, le Sandwich, qui vient d'arriver ici de la Jamaïque, nous a apporté la nouvelle, que la tranquillité y a été rétablie, & que la loi martiale qui y avait été publiée au mois de décembre, a été révoquée. — On a senti à St Jago le 31. Dec de fortes secousses de tremblement de terre.

#### E S P A G N E.

*Madrid le 24 fevrier.* Il y a eu ici un changement inattendu dans le ministère: Le comte Florida Blanca a été démis de sa charge, & le comte d'Aranda, autre fois ambassadeur en Pologne, y a été nommé. — Mr. de Bourgoing, nouveau ministre de France à notre cour, est attendu ici dans peu de jours. On assure qu'il fera très bien accueilli.

#### P O R T U G A L.

*Lisbonne le 17 fevrier.* Le duc de Brésil a donné la promulgation suivante en date du 10 de ce mois: *Etant*

notoire que la reine ne peut dans ces circonstances, s'occuper de l'administration publique; le prince royale a pris de son consentement, les rênes du gouvernement pour les retenir jusqu'au rétablissement de son auguste mère.

## FRANCE.

Paris le 7 mars. Le maire d'Etampes a été massacré sous les yeux & dans le premier rang de la troupe armée. C'était un patriote estimable qui savait qu'il allait périr, & qui a voulu mourir au poste de l'honneur, qui est celui de la loi.

## ASSEMBLÉE NATIONALE LEGISLATIVE.

## PREMIÈRE LEGISLATURE.

Séance extraordinaire du lundi au soir 5 mars. Le ministre de la guerre. Par une lettre du mois de février dernier, j'ai annoncé, au nom du roi, au 48<sup>e</sup> régiment, en garnison à Rennes, l'envoi du nouveau drapeau, & j'ai redemandé l'ancien. M. Savignac a lu ma lettre, le 27, au régiment assemblé, & le lendemain se préparait à renvoyer l'ancien drapeau. Les citoyens & les soldats s'y sont opposés, & ont voulu qu'il fût suspendu dans l'église de Rennes. M. Savignac alors a déclaré qu'il ne voulait plus commander un régiment qui refusait d'obéir; il s'est retiré suivi de 4. officiers. La municipalité a ordonné l'arrestation de ces 5 personnes, & les a fait conduire devant le juge de paix. En cela elle a enfreint la loi, qui défend aux municipalités de s'immiscer dans les faits militaires. Le juge de paix l'a enfreinte par la même raison. J'ai l'honneur de prévenir l'Assemblée, que le roi a donné des ordres très-sévères pour punir l'insubordination du régiment, & a ordonné que le drapeau fût renvoyé. J'ai dénoncé le juge de paix au ministre de la justice; & au ministre de l'intérieur, la municipalité, pour avoir ordonné cette arrestation, sans en référer aux corps administratifs. L'Assemblée doit observer que, tandis que d'un côté le peuple ne respecte pas ses élus & assassine le maire d'Etampes, d'un autre côté, les élus du peuple violent la loi. Ces deux extrêmes entretiennent également l'anarchie, & nous ramènent au despotisme. Il est tems que désormais le mépris public accompagne tout réfractaire, & que la plus précieuse récompense, la confiance nationale, soit le prix des travaux de ceux qui veulent la mort ou la loi.

Séance du mardi au soir. On fait lecture des pièces suivantes. Le 26 février dernier, la municipalité d'Aix, avertie qu'un grand corps de gardes nationaux, & autres citoyens marseillois, était parti de Marseille, & suivait le chemin d'Aix, précédé de six pièces de canon, adressé une réquisition au commandant militaire, & le somme de faire marcher le régiment d'Ernest, suisse, pour empêcher le corps armé de s'introduire dans la ville. Il n'était plus tems, déjà le corps marseillois était rangé en bataille sur le cours. Le régiment d'Ernest, suisse, se forme en colonne dans l'allée située vis à vis le cours. Le maire d'Aix se transporte au cours; il mande le chef des marseillois, plusieurs officiers se présentent. Ils déclarent être venus à Aix, parce qu'on les a assurés que cette ville est menacée par les aristocrates & le régiment suisse qui lui sert de garnison. Ils demandent que ce régiment soit renvoyé, & déclarent qu'en cas de refus, ils l'attaqueront. Le régiment se retire dans ses quartiers; à quatre heures du soir la municipalité est avertie qu'un nouveau corps d'étrangers est entré dans la ville. Plusieurs autres troupes sont en chemin; le nombre des gens armés est considérable. A cinq heures, un détachement de marseillois demande que le régiment soit renvoyé de la ville. — Dans le même instant, un détachement

du régiment d'Ernest sort des casernes & marche vers la place de la maison commune. A cette nouvelle, le trouble se répand dans la ville. Les citoyens s'arment & sortent de leurs maisons. Le maire, suivi de deux officiers municipaux, court au-devant du détachement d'Ernest & l'arrête. Les soldats répondent qu'ils veulent se rendre au directoire du département. Mais ce directoire étant dispersé; les soldats rentrent dans leurs quartiers. Le 28 février au matin, un soi-disant capitaine de la garde nationale de Marseille se rend à la maison commune. On bat la générale, les étrangers s'attroupent devant les casernes; le canon est braqué. — Le régiment sort des casernes, il est désarmé; on le force de quitter la ville. Dans ce moment un homme suspect est arrêté près de l'hôtel de ville; le peuple l'entoure & le traîne vers un reverberé; déjà la corde est passée à son cou, il est enlevé à deux pieds de terre. Le maire accourt; un garde national coupe la corde d'un coup de sabre; le maire fait l'homme menacé, il l'embrasse, il l'emporte & le fait mettre en prison. Les Marseillois quittent la place de l'hôtel de ville, le calme renaît une seconde fois. — Le 29 février, dès le matin, les Marseillois se disposent à partir, se disant rappelés par leur municipalité; ils se rassemblent au nombre de 4 mille dans un fauxbourg d'Aix. Ils se forment en deux colonnes; ils partent précédés de leurs canons; la garde nationale d'Aix se sépare en patrouilles, & parcourt toute la ville. — Le directoire du département reprend ses séances; il rédige une proclamation pour le rétablissement de la tranquillité; elle produit un bon effet; les inquiétudes se dissipent; la ville se calme. — Plusieurs membres demandent à donner connaissance des troubles de leur département. — L'Assemblée refuse de les entendre. — L'Assemblée passe à l'ordre du jour. — Le ministre de la guerre. L'Assemblée a entendu le récit des malheureux événements qui ont eu lieu dans plusieurs départemens; ils se sont adressés au pouvoir exécutif pour lui demander des forces, mais personne n'ignore qu'il est impossible d'en donner partout où elles sont nécessaires. Le roi m'a chargé de demander à l'Assemblée de l'autoriser à placer à Versailles & à Rambouillet, un régiment de troupes à cheval & un bataillon de volontaires parisiens en garnison à Laon. — La proposition du ministre de la guerre, convertie en motion, est adoptée ainsi qu'elle suit: — L'Assemblée nationale, après avoir décrété l'urgence, autorise le pouvoir exécutif à placer à Versailles, Rambouillet & lieux circonvoisins où ils seront nécessaires, un régiment de troupes à cheval & un bataillon de gardes nationales volontaires avec quatre pièces de canon, pour servir au rétablissement de l'ordre. — Le ministre de l'intérieur. L'Assemblée a été informée des troubles qui se sont manifestés dans les départemens de Seine & Oise, des houches-du-Rhône & de l'Eure. Dans ce dernier département, les grains servent de prétexte aux malfaiteurs malgré qu'ils ne se vendent que 25 L. le septier. Au sortir de la séance je me concerterai avec le ministre de la guerre pour prendre les moyens de soumettre les rebelles. — Le ministre fait ensuite lecture d'une lettre circulaire adressée aux départemens du Gard, des Bouches-du-Rhône, de la Drôme & aux commissaires civils d'Avignon, à qui il ordonne d'employer tous les moyens qui sont en leur pouvoir pour ramener la paix troublée par les rebelles sortis de Marseille.